

**AREQ** Le mouvement  
des retraité(e)s  
CSQ



*Vivre  
le temps*

## *Bulletin sectoriel*

**Région 01  
Secteur « L » Côte-de-Gaspé  
Décembre 2023**

# Sommaire

Mot du président régional .....	3
Rapport de la présidente sectorielle .....	4
Notre responsable du bulletin .....	5
Remise de quatre bourses pour le soutien à la formation .....	6
Don de la Fondation Laure-Gaudreault .....	7
Activité d'octobre .....	8
Activité de la rentrée.....	9
Guide d'utilisation de réclamation en ligne Beneva .....	11
Journée internationale des Hommes .....	11
Compte rendu de la session régionale à Matane le 12 septembre 2023.....	12
Dr Réjean Hébert .....	13
Environnement.....	15
Fondation Laure-Gaudreault.....	15
Liratoutâge .....	16
Revue Quoi de neuf .....	16
Journée internationale des Femmes .....	16
Modification au RRQ .....	17
L'indexation du RREGOP .....	18
Changement à l'AREQ .....	21
À la suite d'un décès d'un membre de notre association.....	22
AREQ possède sa page Facebook .....	23
Pensée de décembre .....	23
NOVUM .....	24

**Mise en page : Christiane Beaudoin**  
**Révision : Jean-Paul Fournier**  
**Page d'accueil : Christiane Beaudoin**  
**Impression : Imprimerie du Havre**

**Les textes, sauf quelques corrections mineures, sont la propriété originale des auteurs.**

# Mot du président régional



Bonjour à vous membres AREQ de la région 01, c'est un plaisir de vous saluer suite à notre assemblée générale régionale qui s'est tenue à Mont-Joli le 4 mai dernier. Tenant compte des intempéries de la Côte-Nord et des traversiers en réparation nous étions 134 personnes à y participer. Merci de votre participation.

Le conseil exécutif régional a été réélu avec une nouvelle personne à la trésorerie. Il est formé de :

Raoul Déraspe, président, Gaspé;  
Francine Girard, 1<sup>re</sup> vice-présidente, Sept-Îles; Géraldine Wafer, 2<sup>e</sup> vice-présidente, Rocher-Percé; Lise-Anne Pineault, secrétaire, Mont-Joli-Mitis; Danielle Tremblay, trésorière, Baie-Comeau.

Merci de votre implication et merci à Rémi Gagnon qui était en fin de mandat à la trésorerie régionale.

Au congrès 2023, en juin à Lévis, une délégation de 39 personnes prenait part aux instances. Un nouveau conseil exécutif relèvera le défi pour ce nouveau triennat 2023-2026. Il est formé de :

Micheline Germain, à la présidence  
Martin St-Pierre, à la 1<sup>ère</sup> vice-présidence  
Francine Tremblay, à la 2<sup>e</sup> vice-présidence  
Brigitte Roy, au secrétariat  
Carole Pedneault, à la trésorerie

En ce début d'année 2023-2024, nous avons accueilli les membres des conseils sectoriels pour une session régionale à Matane. Cinquante-quatre personnes ont assisté à cette rencontre. Nous avons eu la chance de rencontrer Johanne Freire, responsable du dossier Assurances à l'AREQ et François Sciortino pour le Service Novum, service juridique offert aux membres de l'AREQ. Lors du Conseil national à l'automne 2023, le plan d'action de l'AREQ sera adopté. Nous vous présenterons celui de la région pour adoption lors de notre **AGR 2024, le 1<sup>er</sup> juin à Gaspé**. Je vous invite à y participer en grand nombre. D'autres informations suivront au cours de l'année. À votre assemblée générale sectorielle en avril dernier, certains postes

ont été en élection. La présidence, la 2<sup>e</sup> vice-présidence, le secrétariat et la personne 2<sup>e</sup> conseillère. Certains postes étaient renouvelables. Bravo et merci à ceux et celles qui ont renouvelé. Merci aussi à vous qui avez terminé votre deuxième mandat. Certains secteurs ont accueilli de nouvelles personnes au conseil sectoriel, nous serons là pour vous aider et vous supporter durant ce triennat.

Je vous souhaite un bel automne et vous invite à participer en grand nombre à vos activités.

*Une année 2024 de joie, de santé et de bonheur. Que vos souhaits les plus chers se réalisent.*

Raoul Déraspe président régional 01



## Mot de la présidente sectorielle

L'AGS a eu lieu le 20 avril à la salle Silène de l'Hôtel Baker. Trente et un membres étaient présents. Les élections au conseil sectoriel ont eu lieu à ce moment-là et tous les membres ont été réélus sauf Jean-Paul Fournier, notre secrétaire, qui n'a pas renouvelé son mandat. C'est Claudette Samuel qui a été élue à ce poste.

J'ai assisté au Congrès du 5 au 8 juin 2023 à Lévis. Le 15 juin 2023, nous avons réuni les bénévoles pour un dîner au Brise Bise. Le 30 août avait lieu, pour le conseil sectoriel, la première réunion de l'année. Les 11 et 12 septembre avait lieu, à Matane, la rencontre par poste, tous les membres du conseil étaient présents. Par la suite, les 2 et 3 octobre avait lieu, aussi à Matane, le conseil régional lequel a été suivi du Conseil national à Drummondville du 22 au 27 octobre 2023.

L'AGS 2024 sera organisée par le conseil sectoriel de Gaspé. Nous avons réservé la salle MicMac à St-Majorique pour le samedi 1<sup>er</sup> juin. Nous attendons une délégation de près de 150 personnes à cette occasion.

Christiane Beaudoin, présidente sectorielle  
Région 01 L Côte-de-Gaspé

# Notre responsable du bulletin pendant 25 ans : Annie Jalbert

Annie Jalbert a été responsable du bulletin Vivre le temps de décembre 2008 à juin 2023.

Nous voulons souligner son excellent travail à la confection de notre bulletin. Nous la remercions pour tout le travail colossal accompli depuis si longtemps. Nous lui souhaitons du bon temps. Ce sont les membres du conseil sectoriel qui relèveront le défi à partir de maintenant.



Lors du dîner des responsables des différents comités

# Remise de quatre bourses pour le soutien à la formation

Remise de quatre bourses pour le soutien à la formation

Remise de quatre bourses de l'AREQ pour le soutien à la formation 2021-2023. La première, d'un montant de 400 \$, offerte par l'AREQ nationale, a été attribuée à Rosalie Dunn; la deuxième, d'un montant de 300 \$, offerte par l'AREQ régionale, a été attribuée à Julien Chicoine; la troisième et la quatrième, d'un montant de 200 \$, ont été offertes par le secteur Côte-de-Gaspé à Camélie Blouin et Francine Sabourin



Rosalie Dunn



Julien Chicoine



Camélie Blouin



Francine Sabourin

# Don de la Fondation Laure-Gaudreault

Pour les petits déjeuners à l'école polyvalente Esdras-Minville de Grande-Vallée.

Remise du don d'un montant de 1 000 \$ le mercredi 14 juin.



Le secteur a aussi offert une bourse de 200 \$ à une étudiante du Centre de formation de la Côte-de-Gaspé de la polyvalente de Gaspé, Mme Dorine Boutin, cette bourse de fin d'études professionnelles pour son DEP en Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED) pour sa détermination et sa grande motivation. La soirée reconnaissance a eu lieu le 26 mai 2023 et la bourse a été remise par Mme Nadia Mimeault, 1<sup>re</sup> vice-présidente.

# Activité d'octobre 2023

Le 13 octobre 2023 a eu lieu une activité réunissant 34 personnes au local de l'Âge d'or. Nous avons assisté à une conférence sur les préarrangements funéraires avec la maison funéraire HG Division, conférence extrêmement intéressante.

La deuxième conférence nous renseignait sur la maltraitance aux aînés donnée par Mme Lucie Dufresne. Conférence très appréciée de tous. Les deux conférences ont été suivies par un dîner boîte à lunch. Les gens ont beaucoup apprécié.



# Activité de la rentrée 2023

C'est dans un esprit amical accompagné d'un excellent brunch que 75 personnes se sont réunies le 15 septembre à l'Hôtel des Monts de Grande Vallée pour débiter les activités de l'année 2023-2324. Lors de cette rencontre, les 10 nouveaux membres étaient invités, dont deux étaient présents : Mme Nathalie Coulombe et Mme Nicole Galliard. Tous les membres présents ont bien apprécié cette belle initiative du conseil sectoriel.

Il est à noter que parmi les personnes qui avaient donné leur nom pour participer à cette activité, neuf d'entre elles ne se sont pas présentées. Lorsque les réservations sont faites, il faut déboursier le montant pour le nombre de réservations prévues. Donc, lorsque vous donnez votre engagement pour participer aux activités, si un imprévu survient, en aviser immédiatement un membre du conseil, et ce, le plus rapidement possible.

Bienvenue aux nouveaux et anciens membres,

Claudette Samuel, secrétaire  
Conseil sectoriel Côte de Gaspé





# Guide de réclamation en ligne Beneva

Beneva a créé un [Guide d'utilisation de réclamation en ligne](#) pour aider les personnes assurées à naviguer dans leur nouvelle plateforme. Ce guide est disponible dans l'Espace client dès que la personne assurée se connecte ou en cliquant sur le lien en bleu.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à référer les membres à ce guide en cas de besoin ou de communiquer directement avec Beneva au 1 888 833-6962 (Bonne nouvelle! Le temps d'attente au téléphone a beaucoup diminué).

Monique Blais, responsable des assurances

## Journée internationale des Hommes

Considérant que la Journée internationale des Hommes est fixée au 19 novembre, nous avons invité les membres de notre secteur à un déjeuner, le 17 novembre, afin de souligner cette journée de façon particulière. Ce déjeuner s'est tenu au restaurant Le Café des Artistes à Gaspé.

Vingt-cinq femmes et huit hommes ont répondu à notre invitation. Ce fut une belle rencontre, laquelle a permis aux membres de se rencontrer et d'échanger dans la bonne humeur.

Et afin de porter une attention spéciale aux hommes, notre conseil sectoriel a décidé de payer la facture des hommes présents, soit : Ludger Dupuis, Roger Dupuis, Jean-Paul Fournier, Gervais Lelièvre, Réjean Ouellet, Gaétan Poirier, Jean-Marc Richard et François Tardif.

Merci à notre conseil sectoriel pour ce geste généreux et un gros MERCI à tous les membres présents.

Jean-Paul Fournier, responsable du comité des Hommes.



# Session régionale Matane

Tenue à Matane le 12 septembre 2023

Nous avons été accueillis par Raoul Deraspe président régional. Nous avons eu 2 conférences en avant-midi. La première a eu lieu avec Mme Johanne Freire, personne ressource à l'AREQ au niveau des assurances. Celle-ci nous a expliqué le fonctionnement pour les médicaments avec la RAMQ. Mme Freire nous a parlé aussi des différents régimes de la SSQ assurance qui est maintenant Beneva.

La deuxième conférence était avec François Sciortino de Novum. Novum est un service donné aux membres de l'AREQ pour des consultations à des services juridiques gratuites et illimitées. Que ce soit droit familial, civil ou immigration, des avocats et des notaires sont disponibles pour répondre à vos questions et vous aidez dans vos démarches. Le service est confidentiel. Suite à une demande de votre part quelqu'un vous revient dans les 24 heures qui suivent.

En après- midi, il y a eu présentation des membres du CER et les finances du régional.

Tous les membres du conseil sectoriel se sont réunis par poste pour discuter des différentes fonctions au conseil et des diverses activités. Ce fut un très bel échange que nous avons trouvé trop court. Une plénière a suivi. L'activité sera à refaire.

Henriette Morin  
Conseillère au conseil  
sectoriel



**Les membres du conseil sectoriel 2023, de gauche à droite : Henriette Morin, Claudette Samuel, Yvette Moulin, Adéline Cloutier, Nadia Mimeault, Christiane Beaudoin**

# Dr Réjean Hébert



*Dr Réjean Hébert: pour l'amour des vieux*

Article de Boomers & Cie • 1h

<https://www.msn.com/fr-ca/actualites/other/dr-réjean-hébert-pour-l-amour-des-vieux/AA1jNjtW?ocid=mailsignout&pc=U591&cvid=2d44c90fc02f4e73ae957a834c53189d&ei=18>

Le Dr Réjean Hébert connaît bien le système de santé québécois, lui qui y a navigué pendant toute sa carrière en tant que gériatre, chercheur et homme politique. Il propose des solutions pour adapter le système de santé aux besoins de la population vieillissante, notamment des services de première ligne plus efficaces et plus accessibles et des services à domicile financés autrement, bien organisés et en quantité suffisante.

Ses propos sont d'autant plus d'actualité que la population vieillissante au Québec est confrontée chaque jour aux insuffisances d'un système qui peine à répondre à ses besoins. Le manque de médecins de famille est criant, les médecins délaissent le système public au profit du privé et les listes d'attente pour les chirurgies orthopédiques s'allongent.

« Le Québec vieillit, mais on ne réalise pas à quel point, écrit Réjean Hébert. Il faut adapter nos services à cette nouvelle réalité. Force est de constater que nous refusons de voir notre vieillissement collectif, de voir les vieux et les vieilles. »

« Les vieux sur le banc des punitions »

Devant cette sombre réalité, le Dr Hébert dénonce l'âgisme systémique qui règne au Québec et exhorte les vieilles personnes à prendre leur place dans la société et à faire entendre leur voix.

« Il existe toutes sortes d'obstacles qui font que les personnes âgées sont en marge de la société tant sur le plan de la main-d'œuvre que sur le plan de la participation sociale et ça, c'est dramatique! »

Une situation d'autant plus surréelle, indique le Dr Hébert, que la société a bien besoin en ce moment de la participation, même à temps partiel, des personnes âgées sur le marché du travail.

« Notre société a mis les personnes âgées sur le banc des punitions alors qu'on aurait bien besoin qu'elles soient sur la glace pour contribuer à la vie sociale et économique. »

Autre obstacle lourd de conséquence et qui fait bondir le Dr Hébert : l'âgisme bienveillant qui contribue à généraliser une image de la personne âgée comme étant vulnérable et dont il faut prendre soin.

« Les personnes âgées ne sont pas vulnérables, c'est quoi cette histoire-là! Je m'insurge contre cette agglomération qu'on fait des personnes âgées comme étant des personnes vulnérables, des personnes pauvres à qui on donne des réductions dans les cinémas. C'est de l'âgisme et c'est de la ségrégation. »

Le Dr Hébert explique que l'assimilation des personnes âgées à des gens pauvres et vulnérables est en fait un âgisme systémique qui s'est révélé durement pendant la pandémie; nous avons été témoins en temps réel d'une société qui dévalorise la personne âgée.

« Mourir les bottes aux pieds »

Les preuves scientifiques sont solides : il existe des moyens de prévenir la maladie en vieillissant. On les connaît bien, mais on ne les applique pas toujours.

« Cessez de fumer, car la cigarette est encore un facteur important de maladie même après 80 ans. Demeurez actif physiquement; je ne parle pas d'aller au gym trois fois par semaine pour lever des haltères, mais plutôt de marcher, de faire du vélo pour maintenir une activité modérée, mais régulière. »

L'alimentation demeure un facteur important; une diète bien équilibrée avec des fruits et des légumes est un moyen protecteur très puissant. Sans oublier la participation sociale qui serait un facteur aussi important que de cesser de fumer ou de pratiquer l'activité physique.

Finalement, pour éviter la maladie d'Alzheimer, le Dr Hébert recommande de maintenir une activité intellectuelle et cognitive.

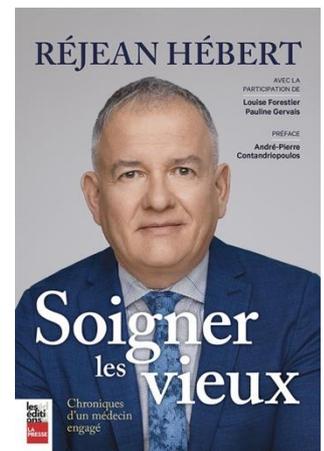
« La maladie d'Alzheimer, qui est sans doute la maladie qu'on redoute le plus lorsqu'on arrive à 60 ans, dépend, entre autres, de ce qu'on appelle la réserve de neurones. Plus une personne a une activité intellectuelle importante, plus ses neurones développent des liens entre eux et forment une espèce de bouclier contre la maladie d'Alzheimer. »

« Debout les vieux et les vieilles »

Devant les ratés de la société québécoise en matière de soins pour les vieux, Réjean Hébert rappelle qu'on a les gouvernements qu'on mérite. Et malheureusement, le gouvernement actuel estime qu'il est plus rentable sur le plan politique d'annoncer une maison des aînés que d'annoncer un investissement significatif en soins à domicile.

« On continue d'annoncer des maisons pour aînés alors que bâtir des institutions pour les personnes âgées, c'est exactement ce qu'il ne faut pas faire. On l'a vu avec tous les décès pendant la pandémie. »

Dans son livre, le Dr Hébert rappelle que les vieilles personnes peuvent désormais compter sur la force du nombre et qu'elles sont en droit de réclamer des soins de santé adaptés à leur réalité.



# Environnement

La semaine québécoise de réduction des déchets a eu lieu du 20 au 29 octobre 2023.

La Semaine québécoise de réduction des déchets offre un cadre de réflexion à tous les citoyens et toutes les citoyennes qui désirent se renseigner et s'interroger à propos de leur mode de consommation pour mieux le repenser. C'est en étant informés que nous sommes le mieux outillés pour être des acteurs de changement dans la réduction des déchets.

De plus en plus d'initiatives permettent de réutiliser, de réparer, de partager ou mettre en commun nos biens. Les Cercles de Fermières utilisent beaucoup cette approche.

Il suffit de consommer autrement en changeant nos habitudes besoin versus désir. Réutiliser pour donner une nouvelle vie. Partager pour mettre en commun et faire des économies. Réparer en ayant accès à des réparateurs, solution à l'obsolescence programmée.

Henriette Morin, responsable  
Comité environnement et développement durable



# Fondation Laure-Gaudreault

Un gros MERCI pour votre générosité lors du déjeuner du 17 novembre à l'occasion de la Journée internationale des hommes.



Comme vous avez pu le constater, il n'y aura plus de tirage 50/50 à nos rencontres dû à une nouvelle règlementation.

Je vous souhaite un beau temps des fêtes.

Micheline Boulet, responsable sectorielle pour la FLG.

# Liratoutâge

L'activité Liratoutâge fonctionne à merveille dans certaines régions. C'est un projet qui permet la lecture par des bénévoles à des personnes âgées dans des résidences pour personnes âgées. Une lecture variée d'une quarantaine de minutes sur différents sujets par des bénévoles qui ne sont pas nécessairement membres de l'AREQ. On pourrait même s'associer avec la bibliothèque locale.

Des vidéos sont disponibles sur le site de Liratoutâge ou la page Youtube de l'AREQ.

Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec moi par courriel à : [maude.mylene@telus.net](mailto:maude.mylene@telus.net). Les personnes âgées vous en seront très reconnaissantes.

## La revue Quoi de neuf

Ce message s'adresse à tous les couples qui reçoivent la revue en double dans leur foyer. Il serait important que vous communiquiez avec l'AREQ afin de leur demander de vous en envoyer une seule copie **afin de respecter l'environnement**. L'adresse pour le faire est : [dion.nathalie@areq.lacsq.org](mailto:dion.nathalie@areq.lacsq.org)

## Journée internationale des Femmes

C'est sous le thème: Ça gronde, que le 8 mars 2024 sera célébrée la journée internationale des droits des femmes. À l'AREQ Côte de Gaspé, cette journée sera soulignée le 6 mars à la salle de York. Des détails vous seront acheminés par courriel.

# Modifications au RRQ



À la suite de la récente mise à jour du Régime de rentes du Québec (RRQ), des modifications ont été apportées au régime qui sera en vigueur dès le **1<sup>er</sup> janvier 2024**.

Parmi les modifications apportées, on note les suivantes :

les travailleurs et travailleuses de 65 ans ou plus qui reçoivent déjà leur rente de retraite du RRQ pourront arrêter de cotiser. Si une personne choisit d'arrêter d'y cotiser, les cotisations de son employeur cesseront aussi. Le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, les personnes salariées qui ont atteint 72 ans à la fin de l'année précédente arrêteront automatiquement de cotiser au RRQ ;

les gains de travail obtenus à partir de 65 ans (généralement plus faibles) ne pourront plus baisser la moyenne de gains utilisée pour calculer la rente de retraite. Cette mesure profitera donc aux gens qui souhaitent travailler à temps partiel après 65 ans. Elle permettra aussi aux personnes retraitées qui le désirent de commencer à recevoir leur rente plus tard;

une personne pourra demander sa rente au plus tard à 72 ans (l'âge maximal est actuellement 70 ans). Cela donne la possibilité aux personnes intéressées d'obtenir un rente plus élevée que celle qu'elles recevraient à 70 ans.

Pour plus de détails :

[https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/programmes/regime\\_rentes/modifications-apportees-regime-rentes-quebec/Pages/modifications-apportees-regime-rentes-quebec.aspx?utm\\_source=INFO.RQ&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Fr%20-%20Info%20Citoyens%20-%202025-05-2023](https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/programmes/regime_rentes/modifications-apportees-regime-rentes-quebec/Pages/modifications-apportees-regime-rentes-quebec.aspx?utm_source=INFO.RQ&utm_medium=email&utm_campaign=Fr%20-%20Info%20Citoyens%20-%202025-05-2023)

L'AREQ avait produit un mémoire lors des consultations publiques sur le projet de loi. Pour le lire ou le relire : <https://areq.lacsq.org/wp-content/uploads/Memoire-RRQ-fevrier-2023-2.pdf>

Monique Blais, responsable comité Retraite

# L'indexation du RREGOP en 2024

**En plus de l'indexation régulière, une indexation additionnelle sera versée pour les années cotisées entre 1982 et 1999.**

Retraite Québec vient d'annoncer le taux d'indexation qui s'appliquera au montant de la rente du régime de rentes du Québec (RRQ) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 : ce taux est de **4,4 %**. Il a été déterminé en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada pour chaque mois compris entre novembre 2022 et octobre 2023. On l'appelle aussi le taux d'augmentation de l'indice des rentes (TAIR).

## **Indexation régulière de la rente du RREGOP en janvier 2024**

C'est ce taux de 4,4 % qui est utilisé pour le calcul du taux d'indexation des rentes des régimes de retraite des secteurs publics administrés par Retraite Québec, tels que le RREGOP, le RRE, le RRF et le RRCE. Cela s'applique également sur la rente de la personne conjointe survivante. Rappelons que trois formules sont utilisées pour le calcul de l'indexation de la rente des personnes retraitées du secteur public, en fonction des années durant lesquelles elles ont cotisé au régime. Il est possible que plus d'une formule soit utilisée pour calculer l'indexation de la rente d'une personne, si celle-ci a versé des cotisations correspondant à plus d'une période.

## **Indexation régulière de la rente du RREGOP en janvier 2024**

<b>Années cotisées avant le 1<sup>er</sup> juillet 1982 :</b> Portion de la rente indexée à 100 % du TAIR	<b>4,4 %</b> (soit le TAIR)
<b>Années cotisées entre le 1<sup>er</sup> juillet 1982 et le 31 décembre 1999 :</b> Portion de la rente indexée selon le TAIR – 3 %	<b>1,4 %</b> (soit le TAIR-3 %)
<b>Années cotisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 :</b> Portion de la rente indexée selon la plus avantageuse des 2 formules : 50 % du TAIR ou TAIR – 3 %	<b>2,2 %</b> (soit 50 % du TAIR, la plus avantageuse des 2 formules)

# Indexation additionnelle pour les années cotisées 1982 et 1999

Pour la première fois au RREGOP, une indexation dite « additionnelle » sera versée en 2024. Cette indexation additionnelle est rendue possible en raison des surplus constatés dans la plus récente mise à jour de l'évaluation actuarielle du RREGOP. En effet, cette mise à jour publiée en octobre dernier a révélé un taux de capitalisation de 123,1 %, ce qui correspond à l'une des conditions pour le versement additionnel d'une indexation en 2024, à même des surplus de la caisse des personnes participantes. Ce montant s'ajoutera à l'indexation régulière prévue pour la période 1982 à 1999.

## Bref rappel

Rappelons qu'une entente est survenue en 2010 entre le gouvernement et les parties négociantes, notamment la CSQ, sur le financement du RREGOP (politique de financement). Dans la foulée de cette entente, l'article 77 de la Loi sur le RREGOP a été modifié pour permettre une bonification de l'indexation à même les surplus de la caisse des participants quand ceux-ci dépassent 120 %.

**Quoi?** Une indexation ponctuelle (non récurrente) des rentes en paiement, qu'on appelle aujourd'hui une indexation additionnelle.

**Sur quoi?** Sur la rente correspondant aux années cotisées entre le 1<sup>er</sup> juillet 1982 et le 31 décembre 1999, mais sur la moitié de la rente seulement (celle à la charge de la caisse des personnes participantes).

**Combien?** L'indexation additionnelle correspond à l'écart entre l'indexation des années cotisées après 2000 et celle des années cotisées entre 1982 et 1999, soit **0,8 %** ( $2,2 \% - 1,4 \% = 0,8 \%$ ). Ce 0,8 % s'ajoutera à l'indexation régulière de 1,4 % pour cette portion de rente.

**Quand?** Autour du mois d'août 2024.

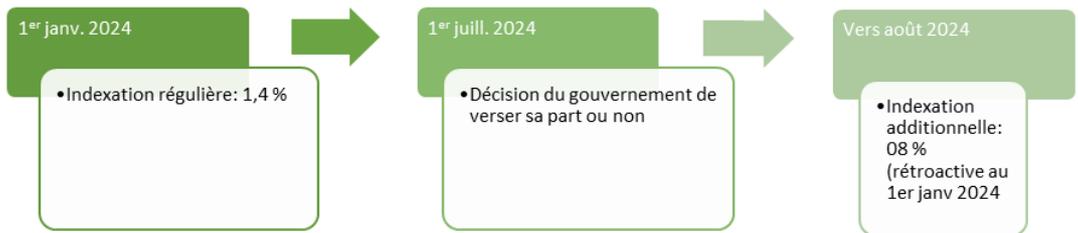
**Comment?** L'ajustement sera fait automatiquement sur la rente et sera rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Il est à noter que la rente additionnelle sera versée pour les régimes de retraite des secteurs publics administrés par Retraite Québec, tels que le RREGOP. Cependant, en ce qui concerne le RRE, RRF et le RRCE, cette indexation additionnelle sera versée uniquement si le gouvernement décide de verser sa part de l'indexation.

## La part de l'employeur

Mentionnons enfin que lors de l'entente de 2010, le gouvernement n'a pas souscrit au même engagement visant à indexer de façon ponctuelle la rente à sa charge dans la situation d'un taux de capitalisation au-dessus de 120 %. En d'autres termes, il n'y a pas d'engagement formel du gouvernement à l'effet d'indexer sa part de la rente dans une telle situation. L'article 77.0.2 de la Loi sur le RREGOP permettrait au gouvernement d'indexer la rente à sa charge à son bon vouloir. Le gouvernement a jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour décider s'il verse sa part de l'indexation additionnelle ou non.

L'AREQ revendique depuis près de 13 ans que le gouvernement mette sa part. Plus que jamais, des pressions seront exercées par l'Association pour que le gouvernement s'engage à verser sa part d'indexation. Nous vous en tiendrons informés.



## Indexation des années 1982 à 1999



AREQ, novembre 2023

Pour tous renseignements, communiquez avec Monique Blais, responsable des comités Assurances et Retraite à l'adresse courriel suivante : [germainblais@globetrotter.net](mailto:germainblais@globetrotter.net) ou au numéro de téléphone suivant : 418 368-5045

# Changement à l'AREQ

Lors du Congrès de juin 2023, il fut décidé que l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) s'appellerait dorénavant – et simplement – l'AREQ (CSQ). Le mouvement des retraité(e)s CSQ.

Une mise à jour s'imposait pour que l'identité visuelle, la même depuis 15 ans, soit à l'image de la nouvelle AREQ : moderne, inspirante et dynamique.

Les deux choix de coloris. D'abord, le « corange » (contraction des mots orange et corail) est utilisé comme un clin d'œil à l'ancien logo de l'AREQ, alors que le bleu rappelle son affiliation à la CSQ, centrale syndicale.

La notion de mouvement est, quant à elle, représentée à travers les banderoles et l'empatement dans les lettres A et Q qui ornent désormais les productions. Le mouvement est une constance à travers l'histoire de l'AREQ, par ses logos certes, mais aussi pour signifier qu'elle représente un mouvement de personnes retraitées exerçant avec fierté une citoyenneté active pour l'engagement social et la dignité des personnes âgées.

Nadia Mimeault, responsable socio-économique



# Lors du décès d'un membre

La responsabilité de prévenir du décès d'un membre revient à la famille qui doit communiquer avec : Retraite Québec (CARRA) au numéro **1 800 463-5533**.

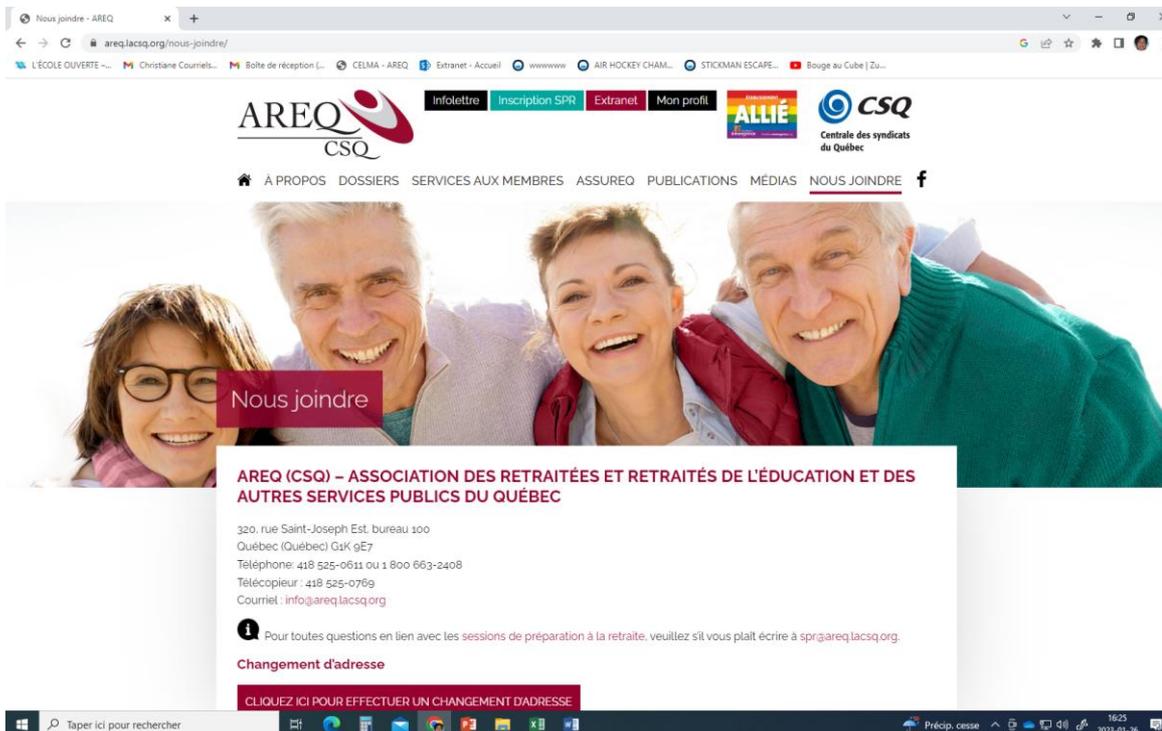
L'AREQ nationale au numéro **1 800 663-2408**.

La SSQ, si la personne membre était assurée, il faut appeler le **1 888 833-6962**

## *Changements de coordonnées personnelles pour les membres*

Si vous changez d'adresse, de numéro de téléphone, de courriel ou autre, il faut aviser l'AREQ nationale vous-même. Rendez-vous sur le site de l'AREQ, sous l'onglet :

## **Nous joindre Changement d'adresse**



The screenshot shows a web browser window displaying the AREQ website. The page title is "Nous joindre - AREQ". The browser address bar shows "areq.lacsq.org/nous-joindre/". The website header includes the AREQ logo, navigation links like "Infolettre", "Inscription SPR", "Extranet", and "Mon profil", and the CSQ logo. The main content area features a large photo of a smiling family with a "Nous joindre" button. Below the photo is a white box containing contact information for AREQ (CSQ) and a link for address changes.

**AREQ (CSQ) – ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC**

320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100  
Québec (Québec) G1K 9E7  
Téléphone : 418 525-0611 ou 1 800 663-2408  
Télécopieur : 418 525-0769  
Courriel : info@areq.lacsq.org

📍 Pour toutes questions en lien avec les sessions de préparation à la retraite, veuillez s'il vous plaît écrire à spr@areq.lacsq.org.

**Changement d'adresse**

**CLIQUEZ ICI POUR EFFECTUER UN CHANGEMENT D'ADRESSE**

À la suite de cela, nous en recevons de l'AREQ la confirmation. Cela fait que nous pourrons effectuer les changements sur notre liste du secteur.

# L'AREQ nationale possède sa page Facebook

Celle-ci permet aux membres d'être informés rapidement sur les différents dossiers.

Pour vous y inscrire : [facebook.com/monareq](https://facebook.com/monareq) et cliquez sur « J'aime ».

Pensée de décembre



Vous êtes tous et toutes invités à me faire parvenir vos textes, ce bulletin étant un moyen de communication pour tous les membres de notre secteur. C'est ma première mise en page, je vous demande donc d'être cléments. Je suis ouverte à tous vos commentaires. Vous pouvez me rejoindre à [maude.mylene@telus.net](mailto:maude.mylene@telus.net)

# NOVUM



**NOVUM**  
UN NOUVEL ACCÈS  
À LA JUSTICE

L'accès à la justice simplifié pour les membres de l'AREQ

### Quelques chiffres

<b>55%</b> des justiciables se représentent seuls devant les instances civiles au Québec. <small>— Rapport annuel de gestion, Ministère de la Justice du Québec, 2015</small>	<b>12 millions</b> de Canadiens vivront un problème juridique sur une période donnée de 3 ans. <small>— Les problèmes juridiques de la vie quotidienne, Ministère de la Justice du Canada, 2007</small>
<b>10%</b> des Québécois pensent que se présenter seuls devant la justice est un choix. <small>— Profs. Emmanuelle Bernheim et Pierre Noraud, 2015</small>	<b>78%</b> des Québécois estiment ne pas avoir les moyens d'embaucher un avocat. <small>— Prof. Pierre-Clément Lojond, 2012</small>

L'accès à la justice a besoin de nouvelles solutions. Novum en fait partie.

- Un avantage incontestable à offrir à vos membres.
- Consultations juridiques illimitées
- Aucuns frais ou autres honoraires ne seront jamais chargés au membre
- Un cabinet d'avocat qui mise sur des méthodes de gestion innovantes
- Des communications intégrées à vos outils déjà existants
- Envoyez le message clair que vous êtes soucieux de l'accès à la justice de vos membres, et agissez concrètement en ce sens



**NOVUM**  
novumlegal.ca  
info@novumlegal.ca  
1-844-745-2444  
4714

*Joyeux Noël et bonne année*